

Artiste en herbe épris de liberté

VILLENEUVE • Infirme moteur cérébral, Quentin Broye, 16 ans, partage avec son père sa passion pour la peinture. Un échange à travers l'art qui a renforcé leur relation.

Sur la vidéo où on le voit peindre, Quentin Broye, 16 ans, a vraiment l'air de s'éclater. Le bleu, le jaune, le rouge, le vert: le jeune homme entremêle les couleurs avec une énergie pleine d'audace. Brosse, grattoir ou même râteau à feuilles sont les outils peu conventionnels qu'il utilise pour faire jaillir sur la toile un art fait de spontanéité et de joie de vivre. Infirme moteur cérébral depuis la naissance, Quentin Broye a beau être handicapé et condamné à devoir se déplacer en fauteuil roulant, ses tableaux respirent la liberté. Et lorsqu'on découvre avec lui les images de la vidéo filmée par sa maman Carole, son rire en dit long sur son plaisir de peindre.

«Notre truc à nous»

Tout commence il y a cinq ans lorsque Raphaël, le papa de Quentin, décide de se mettre à peindre. «Quentin venait me regarder. Je lui ai passé le pinceau et ça lui a plu. J'ai été étonné que cela l'intéresse», se souvient Raphaël. Depuis lors, père et fils partagent ensemble cette passion. Dans l'atelier aménagé dans le garage de leur maison à Villeneuve, Quentin peint parfois deux heures durant. «C'est un ado de 16 ans et comme tous les ados il ne tient pas en place mais avec la peinture c'est autre chose. Son assiduité m'a vraiment surpris», raconte Raphaël. Lorsqu'il peint, Quentin est assisté de son père qui lui passe le matériel. Le jeune homme sait exactement ce qu'il veut et s'adonne à cette activité avec une étonnante liberté. «Plus c'est saugrenu, plus c'est improbable, plus ça l'éclate. Jamais je n'oserais faire ce qu'il fait», admire Raphaël.

Cet échange à travers l'art leur a permis de renforcer leur relation. «C'est vraiment notre truc à nous», confie Raphaël. Quentin acquiesce dans un large sourire. Le jeune homme ne perd pas une miette de la conversation et ne manque pas de corriger ce que raconte son papa. Car s'il ne parle pas avec des mots, le jeune homme sait très bien se faire comprendre à grand renfort de gestes. «C'est un langage des signes simplifié qu'on a élaboré ensemble», explique Carole. Un écran avec des pictogrammes permet aussi au jeune homme de communiquer avec son entourage. Un engin que Quentin manipule sans problème aujourd'hui.

Il aura fallu pourtant dix ans aux Broye pour instaurer une véritable communication avec leur fils. «La Liberté» les avait rencontrés en 2005 lorsque Quentin, alors âgé de 7 ans, avait participé à la campagne d'affislogan «Comme vous, nous vivons notre vie», le garçon y posait avec la plique Raphaël. Carole souligne elle



Les tableaux de Quentin Broye respirent la liberté. Après avoir notamment exposé ses œuvres au Rural à Givisiez, le jeune homme présente 33 tableaux à l'école des Buissonnets à Fribourg. VINCENT MURITH

combinaison et les skis de Simon Ammann. A cette occasion, le couple racontait ses difficultés au quotidien de vivre avec un enfant souffrant d'un handicap lourd.

S'évader en catamaran

Les choses ont-elles évolué depuis cette rencontre? «Les six premières années de sa vie, on était beaucoup plus dans la révolte. Mais aujourd'hui, si physiquement c'est toujours difficile pour les déplacements, la relation avec chage de Pro Infirmis. Pour illustrer le notre fils s'est vraiment améliorée du point de vue de la communication», ex-

que Quentin a aussi simplement grandi. «Il aime mettre la musique à coin dans sa chambre, rencontrer du monde et les sorties seul avec ses parents ça ne l'intéresse plus trop.» Un parfait ado qui adore dévaler les pistes enneigées en dualski et voguer sur le lac en catamaran avec ses copains de l'école spécialisée des Buissonnets.

C'est d'ailleurs pour qu'ils puissent tous continuer à s'évader en plein air que Quentin trouve la motivation de peindre. En vente, ses tableaux sont réunis dans une exposition vernie aujourd'hui aux Buissonnets à Fribourg. Le jeune homme espère ainsi récolter de l'argent pour Just for Smiles. Présidée par son papa, cette fondation s'engage depuis huit ans pour donner accès à des activités de plein air aux personnes en situation de polyhandicap. Sur les pistes de ski, sur l'eau ou en randonnée, elle donne la possibilité aux enfants et aux jeunes adultes de découvrir des environnements auxquels ils ont difficilement

> Vernissage de l'exposition de Quentin Broye l'école des Buissonnets à Fribourg, route de Villars-les-Jones 3. Exposition jusqu'au 8 février, de 8 h 30 à 17 h du lundi au vendredi.

RECENSEMENTS

Toujours plus d'oiseaux

Le nombre d'oiseaux d'eau observés sur le lac de Neuchâtel le 13 janvier dernier, à l'occasion du recensement international, est le plus élevé depuis douze ans. Au total, près de 76 000 volatiles, toutes espèces confondues, ont été répertoriés. Cette abondance s'explique notamment par un afflux de fuligules morillons en novembre, communique l'association de la Grande Cariçaie. Les effectifs de ce mangeur de moules zébrées ont quasiment doublé par rapport à la moyenne des derniers hivers. Cet afflux pourrait provenir du niveau anormalement haut du lac de Constance. Le début de l'hiver tempéré a aussi permis aux espèces frileuses de demeurer sur le lac. Avec trente espèces d'oiseaux d'eau remarquées, la diversité est importante cette année. Près de 75% des oiseaux étaient installés du côté de la rive sud, pour la majorité hors réserve. Le refuge lacustre de la baie d'Yvonand a accueilli un autre rassemblement important (15 000 oiseaux).

Les effectifs sur le lac de Morat étaient en revanche plus bas que la moyenne (5900 contre 6800) à cause notamment de la faible présence des canards plongeurs. I

EN BREF

GRANDVILLARD Trois millions pour le centre du village

La commune de Grandvillard va assainir le réseau des eaux usées et des eaux claires du centre du village: tout le secteur de la rue Saint-Jacques, de la route du Banneret et de la rue du Vanil-Noir sera mis en système séparatif. Le projet – mis à l'enquête hier – sera mené par étapes, «sur trois ou quatre ans», signale la syndique Marie-Claire Pharisa. L'investissement est de l'ordre de trois millions de francs, précise-telle. Le crédit sera présenté lors de la prochaine assemblée. PP

BULLE Des classes de chant en concert

Les classes de chant des Ecoles Musique Club sont en concert demain à Bulle. Elles se produiront aux Archives du café le Buro, à 14 h 30, 16 h et 17 h 30. L'entrée

> SPIRITUALITÉ Adoration du St-Sacrement nion 15 h 30 et 19 h; messe d'action de grâces Bienheureuse Marguerite Bays 20 h. Eglise, Siviriez, dimanche

TRIBUNAL DE LA BROYE

Rallonge de peine pour deux jeunes cambrioleurs

Condamnés à de lourdes peines de trois ans et deux ans et demi de prison avec sursis partiel en mai dernier par le Tribunal du Nord vaudois pour leur participation à une salve de plus de cinquante cambriolages, deux jeunes Kosovars de Domdidier et Corcelles-près-Payerne comparaissaient hier, encadrés par deux gendarmes chacun, devant le Tribunal de la Broye pour quelques vols de plus, que le Ministère public suggérait de sanctionner par un an de prison ferme supplémentaire.

C'était beaucoup, surtout dans un dossier où l'instruction a été aussi légère que la réquisition était lourde. Le tribunal, écartant un gros cambriolage déjà sanctionné par les juges vaudois et quelques autres cas mal étayés, a prononcé des peines complémentaires de quatre mois contre les deux hommes.



Une peine ferme qui s'ajoute, pour le principal accusé, aux dix-huit mois qu'il purge actuellement à Bellechasse. Son ton rogue et désinvolte, ses dénégations incessantes ont indisposé les juges, qui n'y ont en tout cas pas vu un indice d'amendement. Le seul vol qu'il a admis hier portait sur une canette de Red Bull, la boisson qui donne des ailes à la vérité.

Son récit le plus édifiant porte sur un accident qu'il a eu en conduisant (sans permis bien sûr, pourquoi?) la voiture piquée à la mère d'un copain. Sous l'effet de l'alcool et de stupéfiants, il avait voulu passer trop vite les virages de la route Donatyre-Misery.

Après avoir admis le vol de la voiture, il l'a nié, puis réadmis de mauvais gré sur lecture des dépositions faites à l'enquête. «J'ai appris à conduire tout petit», relativise-t-il. L'absence d'appel à la police malgré les blessures des trois occupants? «Mon natel ne marchait pas.» «Vous avez dit l'avoir utilisé pour vous éclairer», a relevé le président Jean-Benoît Meuwly. «Oui, mais il ne marchait pas pour téléphoner»...

Outre cet épisode, l'acte d'accusation lui reprochait deux vols à la roulotte commis en bande. Dans l'un de ces vols, l'homme était accusé d'avoir volé une caissette. «Je ne vole pas ce genre de choses», a-t-il clamé fièrement. «Mais c'est quoi une caissette?» «Une petite caisse où l'on met de l'argent», lui a patiemment expliqué le président. L'option français pour la fin de sa détention améliorerait sans doute ses chances de réinsertion...

Le second accusé, qui a montré des signes d'une prise de conscience allant jusqu'à admettre pour la première fois en audience un cambriolage qu'il avait nié jusqu'ici, en a été récompensé par un long sursis de cinq ans. Le tribunal, écartant les deux plus gros cambriolages qui lui étaient imputés pour un total de 35 000 francs (l'un a déjà été jugé, l'autre est tout sauf prouvé), en a retenu trois pour 2500 francs et autant de tentatives infructueuses. I

PUBLICITE



Puzzle chatoyant

Visite thématique autour des fragments de peinture murale de Hans Fries

Par Brigitte Pradervand

Dimanche 27 janvier, 16h

LA LIBERTÉ